

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIR ET CHER

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental du Loir-et-Cher annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le **samedi 26 octobre 2024** à 11h **Salle de l'U.S. V 24 Rue du Docteur Faton 41100 VENDOME.**

Conformément aux statuts du comité départemental du Loir-et-Cher, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du comité départemental, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale électorale se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur et du président du comité départemental du Loir-et-Cher, ainsi que l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tôt avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le comité départemental du Loir-et-Cher lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur ainsi que pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération.

En application de l'article 4 des statuts du comité départemental du Loir-et-Cher, le comité directeur est composé de 4 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **6 octobre 2024.**

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale électorale.

Le Président